

AVIS DE CONCOURS - SESSION 2012

- CONCOURS INTERNES DE RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION DES LYCEES ET COLLEGES
- CONCOURS INTERNES POUR LES MAITRES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT

Les inscriptions aux concours INTERNES de l'enseignement du second degré se font par INTERNET

sur le site : <http://education.gouv.fr/siac2>

**du jeudi 15 septembre 2011, à partir de 12h00
au jeudi 27 octobre 2011, avant 17h00, heure de Paris.**

Les inscriptions télématiques ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Important : la confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription.

Nous conseillons aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

IMPORTANT !

Les candidats seront destinataires d'un dossier papier comprenant les pièces justificatives à retourner, ainsi que le récapitulatif de leur inscription.

Les dossiers seront envoyés par le rectorat à partir du lundi 31 octobre 2011 pour un retour le lundi 21 novembre 2011.

Aucune pièce n'est à retourner avant ces dates.